

EIRL RAIMBOURG

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Diplômé Sup. de Co. Rouen - Licencié en Droit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20250402-2025DEL35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025

AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION 76

AP CDG 76

40, Allée de la Ronce

76230 ISNEAUVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION 76 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels communiqués aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Eslettes le 6 février 2025

Bruno RAIMBOURG

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. Raimbourg', written in a cursive style.

BILAN au 31 décembre 2024

ACTIF	Colonne1	PASSIF	Colonne2
Stock tickets Piscine	29,70 €	Fonds associatifs	20 617,17 €
Stock tickets Cinéma	337,90 €	Résultat de l'exercice	- 15 245,37 €
Parts sociales CM	15,00 €		
Livret	4 943,10 €		
Compte-Courant	1 043,75 €		
Caisse espèces	178,35 €		
Chèques a encaisser	- €	Produits constatés d'avance	0,00 €
Charges constatées d'avance	- €	Charges à payer	1 176,00 €
TOTAL ACTIF	6 547,80 €	TOTAL PASSIF	6 547,80 €

Charges à payer

Honoraires CAC 2024

1 176,00 €

Bruno RAIMBOURG
 Commissaire aux comptes
 2047 rue du Docteur Martel
 76710 ESLETTES
 Tél : 06 78 96 20 07
 bruno.raimbou@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
Charges externes	77 332,68 €	Subventions	38 524,00 €
		Adhésions 2024	3 735,00 €
		Autres produits d'exploitation	19 364,60 €
		Produits financiers	463,71 €
Excédent exercice	- €	Déficit exercice	15 245,37 €
TOTAL	77 332,68 €	TOTAL	77 332,68 €

Bruno RAMBOURG
Commissaire aux comptes
2047 rue du Docteur Martel
76710 ESLETTES
Tél : 06 78 96 20 07
bruno.rambourg@wanadoo.fr

	CHARGES	PRODUITS	SOUS-TOTAL
Solde COMPTE CHQ au 31 décembre 2023		2 852,33 €	
Solde Livret au 31 décembre 2023		14 979,39 €	
Solde caisse au 31 décembre 2023		89,35 €	
Subvention 2024		36 284,00 €	
Subvention activité péri professionnelle 2024 - 1er semestre		1 500,00 €	
Subvention activité péri professionnelle 2024 - 2e semestre		740,00 €	
Adhésions 2024+activités+nvles adhésions		3 735,00 €	
Intérêts 2024 (Livret Bleu)		463,71 €	
Responsabilité Civile 2024	121,17 €		
Honoraires Commissaire aux Comptes 2023	1 152,00 €		
Frais de tenue de compte 2024	43,36 €		
Boitier SAFETRANS - Crédit mutuel	18,00 €		
Frais CB	55,00 €		
Charges à payer au 31.12.2023	-1 152,00 €		
Charges à payer au 31.12.2024	1 176,00 €		
Sous total	1 413,53 €	60 643,78 €	59 230,25 €
Participations Activités Cult. & Sport 2024	690,00 €		
Sous total	690,00 €	0,00 €	-690,00 €
Evènements - Réception 2024			
Galettes	144,00 €		
Sous total	144,00 €	0,00 €	-144,00 €
Sortie Bocasse (60)			
Achat billet	1 350,00 €		
Vente billet		1 008,00 €	
Sous total	1 350,00 €	1 008,00 €	-342,00 €
Sortie Hockey (20)			
- inscriptions	400,00 €		
- Remise de chèque		200,00 €	
Sous total	400,00 €	200,00 €	-200,00 €
Sortie Théâtre Rouen			
- inscriptions (24 participants)	552,00 €		
- Remise de chèque		220,00 €	
Sous total	552,00 €	220,00 €	-332,00 €
Sortie Karting			
- inscriptions (24 participants)	2 256,00 €		
- Remise de chèque		945,00 €	
Sous total	2 256,00 €	945,00 €	-1 311,00 €
Sortie Disney			
- Acompte	3 600,00 €		
- Inscription (49 participants)	2 588,00 €		
- Remise de chèque		2 450,00 €	
Sous total	6 188,00 €	2 450,00 €	-3 738,00 €
Sortie Maison des forêts			
-solde	51,00 €		
Sous total	51,00 €	0,00 €	-51,00 €
Voyage Catane 2024			
CCA 31/12/2023	10 358,00 €		
PCA 31/12/2023		7 208,00 €	
- Acompte 3e	5 500,00 €		
- acompte 4e	0,00 €	841,00 €	
- acompte 5e	14 668,00 €		
solde	7 271,00 €		
complément changement de nom et adresse	120,00 €		
- Encaissement 3		1 561,00 €	
- Encaissement 4		486,00 €	

- Encaissement 5		324,00 €	
- Encaissement virement léandre + david		440,00 €	
Sous total	37 917,00 €	10 860,00 €	-27 057,00 €
Tickets cinéma 2024			
- Vente de 150 tickets tarif Amicale 4€ (avant mai 2024)		600,00 €	
- Vente de 497 tickets tarif Amicale 4,5€ (à/c de mai 2024)		2 236,50 €	
- Achat de 600 tickets	6 240,00 €		
- Stock tickets au 31 décembre 2023 (69*9,90)	683,10 €		
- Stock tickets au 31 décembre 2024 (31*10,90)	-337,90 €		
Sous total	6 585,20 €	2 836,50 €	-3 748,70 €
Tickets piscine 2024			
- Vente de 3 cartes (barentin) tarif Amicale		89,10 €	
- Vente de 25 cartes (Eurocéane) tarif Amicale		750,00 €	
- Achat carte Eurocéane (25 cartes)	1 316,70 €		
- Achat tickets Barentin (4 cartes) ?	118,80 €		
- Stock carte Barentin au 31 décembre 2024 (1)	-29,70 €		
- Stock carte MSA au 31 décembre 2024 (1)	0,00 €		
Sous total	1 405,80 €	839,10 €	-566,70 €
Sortie de Noel 2024 :			
Spectacle magie	849,00 €		
Sous total	849,00 €	0,00 €	-849,00 €
Arbre de Noel 2024			
- Bons d'achats adultes et enfants (99) (67)	8 146,08 €		
- Colis Adultes (100)	3 550,38 €		
- Chocolat Enfants (67)	871,00 €		
- Costume père noel	27,98 €		
- Courses arbre de noel	64,35 €		
- Boulangerie arbre de noel	136,00 €		
Sous total	12 795,79 €	0,00 €	-12 795,79 €
Activités extra-pro			
- Yoga (11 séances) 1er trimestre	880,00 €		
- Sophrologie (12 séances) 1er semestre	1 200,00 €		
- Sophrologie (8 séances) 2e semestre	800,00 €		
Sous total	2 880,00 €	0,00 €	-2 880,00 €
Machine à café 2024			
- Rétrocession DISTRI-DRINKS		0,00 €	
Sous total	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers 2024			
- Bouquet Fleurs	360,00 €		
- After commande Amazon	369,30 €		
- courses after	278,66 €		
- Douane After	11,00 €		
- Déco soirée	65,75 €		
- Déco soirée	20,65 €		
- After - DJ	750,00 €		
- Ecart de gestion	0,00 €	6,00 €	
Sous total	1 855,36 €	0,00 €	-1 855,36 €
Total	77 332,68 €	80 005,38 €	
SOLDE COMPTE CHEQUE CM au 31 DECEMBRE 2024		1 043,75 €	
SOLDE LIVRET au 31 DECEMBRE 2024		4 943,10 €	
SOLDE CAISSE au 31 DECEMBRE 2024		178,55 €	
STOCK TICKETS PISCINE (1)		29,70 €	
STOCK TICKETS CINEMA (31)		337,90 €	
SOLDE TOTAL		6 533,00 €	